

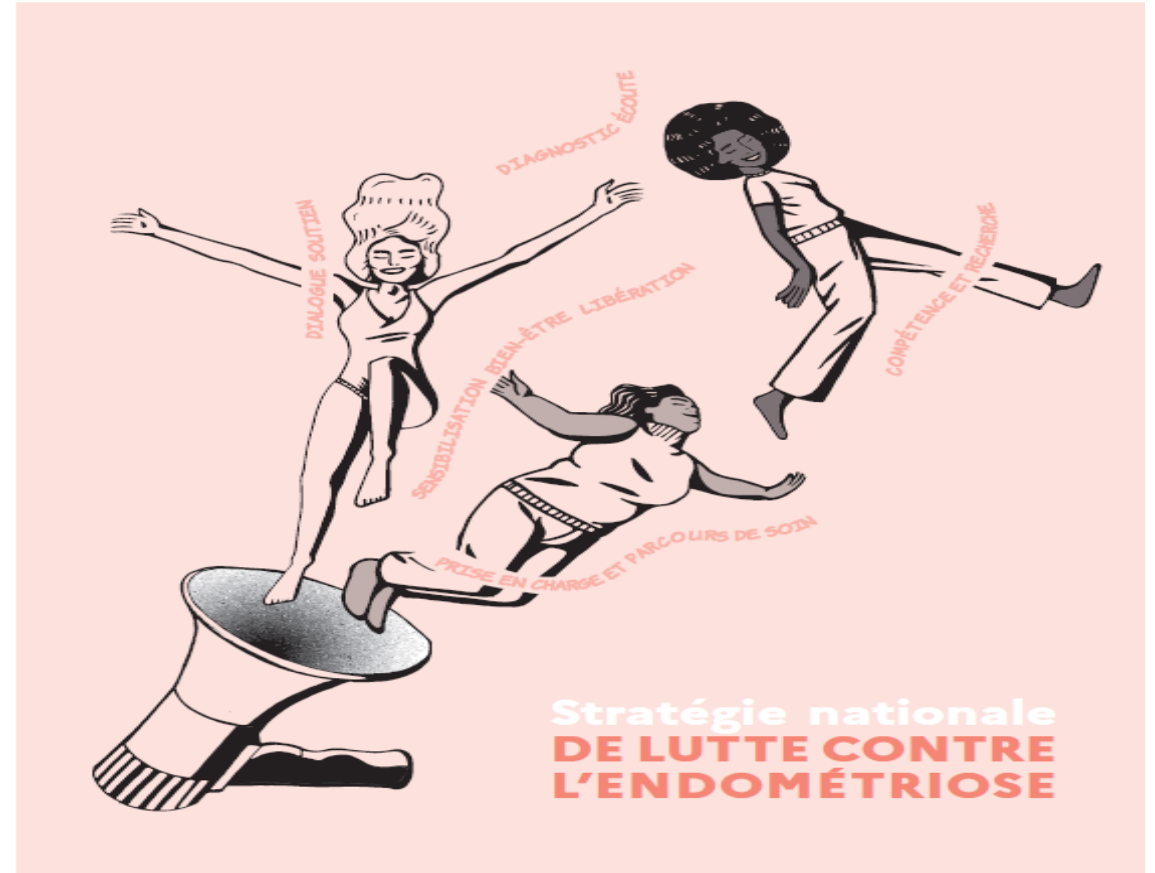


**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Service médical  
Nouvelle-Aquitaine

# ENDOMÉTRIOSE



PRISE EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE

DRSM NOUVELLE-AQUITAINE



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Service médical  
Nouvelle-Aquitaine

# PRISE EN CHARGE DE L'ENDOMÉTRIOSE AU TITRE D'UNE AFFECTION LONGUE DUREE HORS LISTE

Pôle CEPRA

17/11/2024

## POUR RAPPEL

STRATEGIE NATIONALE DU MINISTERE DE LA SANTE  
DEVELOPPEE DEPUIS 2022 SUR TOUT LE TERRITOIRE

1 femme sur 10 en âge de procréer est concernée

Il est recommandé d'évaluer le stade de la pathologie: minime, légère, modérée, moyenne, sévère

Et d'évaluer la nécessité d'un traitement selon l'âge, la symptomatologie, l'incidence sur la fertilité

# LES AFFECTIONS DE LONGUES DUREES

Est considérée comme affection de longue durée (ALD) toute affection caractérisée nécessitant des soins continus et/ou un arrêt de travail supérieurs à une durée déterminée fixée par décret.

L'article R324-1 du Code de la Sécurité Sociale a fixé à 6 mois cette durée.

# AFFECTIONS DE LONGUE DUREE ALD

➤ Plusieurs catégories d'ALD :

1-les ALD n'ouvrant pas droit à une exonération du ticket modérateur

2-les ALD ouvrant droit à exonération du ticket modérateur :

- **Les ALD dites « ALD 30 », c'est-à-dire les affections inscrites sur une liste établie par le Ministère de la Santé**
- **Les ALD exonérantes hors liste**
- **Les Polypathologies**

# AFFECTIONS DE LONGUE DUREE NON EXONERANTES

Il s'agit des affections nécessitant une interruption de travail et/ou des soins continus d'une durée prévisible supérieure à 6 mois mais non particulièrement coûteux (Art.L324-1 CSS).

# AFFECTIONS DE LONGUE DUREE EXONERANTE

Une affection de longue durée (ALD) exonérante est une maladie dont la gravité et/ou le caractère chronique entraînent « un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse » qui justifient une prise en charge des frais de santé à hauteur de 100 % sur la base du tarif conventionnel de la Sécurité sociale pour les soins exclusivement en rapport avec l'ALD.

# AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE EXONERANTES

➤ Trois grandes catégories :

- **L'affection de longue durée figurant sur une Liste (ALD 30)**

Il s'agit d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse inscrites sur une liste de **30 affections** établie par décret après avis de la Haute Autorité de Santé.

Cette liste figure à [l'article D160-4 du CSS](#).

- **L'affection de longue durée exonérante Hors Liste (ALD 31)**

Une ALD hors liste correspond à toute affection répondant aux **critères cumulatifs suivants** ([Art.L160-14 CSS](#))

- **Les Polypathologies ou ALD 32**

# CRITÈRES D'ATTRIBUTION D'UNE ALD HORS LISTE D'APRÈS LES TEXTES

La demande doit **TOUJOURS** être argumentée

La maladie altère notablement la qualité de vie

Il s'agit d'une maladie :

- De forme **grave** ou **évolutive**
- ou **invalidante**
- La durée prévisible du traitement est **supérieure à 6 mois**
- le traitement est particulièrement **coûteux**

The screenshot shows the 'Espace pro' interface for 'l'Assurance Maladie' under the 'MÉDECINE GÉNÉRALE' category. The navigation bar includes 'Activités', 'Services patient', 'Gestion du compte', 'Commandes', 'Boîte à info', and 'Échanges'. The main content is divided into two columns: 'Activités' and 'Services patient'. The 'Services patient' column contains several links, with 'Créer, Gérer' under 'Protocoles de soins' highlighted with a red box.

**Activités**

**Services patient**

**PAIEMENTS**

- Tiers Payant: Recherche par date de paiements
- Tiers Payant: Recherche par date d'actes
- Relevés mensuels de paiements
- Rémunération spécifique médecin traitant ALD
- Aides à la télétransmission
- Gardes et astreintes

**Services patient**

- Avis d'arrêt de travail 5 clics : Créer
- ALD / Protocoles de soins du patient : Consulter
- Protocoles de soins : **Créer, Gérer**
- Historique des remboursements : Consulter
- Déclaration de choix de médecin traitant : Créer

# CRITÈRES DES SOINS POUR UNE ALD HORS LISTE

- la prise en charge comprend obligatoirement :
  - un **traitement médicamenteux** ou un **appareillage** régulier.
  - **Deux critères** parmi les 4 suivants sont également obligatoires :
    - une hospitalisation,
    - des actes techniques médicaux répétés,
    - des actes biologiques répétés,
    - des soins paramédicaux fréquents et réguliers.



# QUAND RÉDIGER LE PROTOCOLE DE SOINS?

L'endométriose peut être :

- asymptomatique (découverte fortuite)
- bénigne ou modérée ne nécessitant qu'un traitement régulier et peu onéreux, sans acte médical technique répété (occasionnel)

**La demande d'une prise en charge de l'endométriose au titre d'une ALD31 dans ces cas n'est pas justifiée**

## RÉDIGER LE PROTOCOLE DE SOINS ALD HORS LISTE

Toutes les prises en charge  
sont à mentionner dans le  
protocole de soins  
pour une évaluation  
au plus juste du Service  
Médical



# CRITÈRES D'ATTRIBUTION POUR L'ENDOMETRIOSE

Pour donner un avis favorable à la demande, le médecin conseil va rechercher dans les éléments fournis dans le protocole rempli par le médecin:

- Une notion de **gravité** (par ex : endométriose profonde)
- ou d'**évolutivité**
- ou d'**invalidité**
- Une durée prévisible du traitement qui doit être **supérieure à 6 mois**
- La notion d'un traitement particulièrement **coûteux**



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

**Docteur Valérie Lacroix**

**Pilote CEPRA**

**DRSM Nouvelle-Aquitaine**

**Docteur Cécile LONGOU-DRIGUEZ**

**Médecin conseil Chef de Service**

**ELSM LIMOGES**